



**MINISTÈRES
ÉDUCATION
JEUNESSE
SPORTS
ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
RECHERCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction générale des ressources humaines

RAPPORT DU JURY

SESSION 2026

Concours :

**CONCOURS INTERNE DE RECRUTEMENT DE PROFESSEURS
D'ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE (CAPEPS)**

CONCOURS D'ACCÈS À L'ÉCHELLE DE REMUNÉRATION (CAER)

Rapport de jury présenté par : Véronique Eloi-Roux, Inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche
Présidente du jury

Table des matières

Préambule	4
Épreuve d'admissibilité	8
1. Le sujet 2026	9
2. Analyse du sujet	11
2.1. Les éléments clés du sujet	11
2.2. Éléments de contexte.....	11
3. Repères pour l'évaluation des copies	12
3.1. Présentation de l'outil de correction.....	12
3.2. Quatre niveaux de copies ont été identifiés en fonction des caractéristiques des propositions du candidat 14	12
4. Conseils suite aux productions de cette session	17
Analyse du sujet :.....	17
Traitement du sujet :.....	18
Mises en forme de la production	18
5. Conseils méthodologiques plus généraux.....	18
6. Répartition des notes de l'épreuve écrite	19
Épreuve orale d'admission.....	20
1. Descriptif du cadre général de l'épreuve	20
1.1. Le sujet.....	20
1.2. La préparation	21
1.3. L'exposé	21
1.4. L'entretien.....	21
2. Analyse de la prestation des candidats 2025	21
2.1. D'une manière générale	21
2.2. Au regard des attendus de l'épreuve	22
2.2.1. Première partie : Concevoir et mettre en œuvre pour faire apprendre en EPS dans le contexte singulier de l'établissement.....	22
Trois compétences principalement évalués	Erreur ! Signet non défini.
Quatre niveaux de prestation des candidats définis : animer, formaliser, enseigner, éduquer.....	23
Une question éthique spécifique	24
2.2.2. Seconde partie : les enjeux de l'EPS et le système éducatif	25
Trois compétences principalement évalués	25
Quatre niveaux de prestation des candidats définis autour de verbes qui les caractérisent : évoquer, identifier, agir, raisonner.....	25
3. Conseils aux candidats pour la session 2027.....	28
3.1. Le temps de préparation	28
3.2. L'exposé et l'entretien	28

3.2.1.	D'une manière générale	28
3.2.2.	Au regard des attendus de l'épreuve	28
3.2.3.	Le dossier de présentation	30
3.3.	Conseils généraux	30
4.	<i>Répartition des notes de l'épreuve orale</i>	<i>31</i>

Préambule

Le Capeps interne et le concours d'accès à l'échelle de rémunération sont des concours très difficiles et sélectifs. Ils récompensent le travail de préparation de candidats, tous en activité professionnelle, qui ont su démontrer des compétences diversifiées dans les deux épreuves proposées, l'une à l'écrit, l'autre à l'oral.

L'ensemble du concours a été très bien organisé ; les conditions matérielles et humaines ont permis aux candidats de donner le meilleur d'eux-mêmes. Le jury remercie vivement tous les personnels du CREPS qui ont œuvré à cette organisation parfaite.

L'expérience professionnelle des candidats est incontestablement un atout pour réussir. Elle est valorisée lorsqu'elle est convoquée à bon escient mais elle n'est pas suffisante pour répondre aux attentes du concours. Les épreuves nécessitent, en effet, de se préparer spécifiquement et de s'entraîner tout au long de l'année. Ainsi, même si les épreuves sont résolument professionnelles, des connaissances et compétences sont attendues pour choisir, argumenter, justifier les propositions, à l'écrit comme à l'oral. Les attendus sont ancrés sur les compétences professionnelles des enseignants, chaque épreuve appréciant un champ différent de ces compétences, comme précisé dans le tableau page 8.

Le sujet de l'épreuve écrite est choisi par la présidente. Cette année, il s'agissait de réfléchir sur le thème de l'évaluation des acquis des élèves, une dimension incontournable de la professionnalité enseignante. Les réponses apportées devaient s'inscrire dans le lycée présenté et adaptées aux élèves de la classe de seconde. C'est cette immersion dans des contextes bien spécifiques et réels d'établissements scolaires, de classes et d'élèves, dans l'épreuve écrite comme dans l'épreuve orale, qui leur confère le caractère professionnel à ce concours.

Enfin, les épreuves supposent des qualités de communication écrite et orale indispensables. L'interaction avec le jury pour convaincre est un élément essentiel. Si l'exposé constitue une partie importante de l'épreuve orale, l'évaluation prend en compte l'ensemble de la prestation, dont l'entretien pour une part déterminante.

Le présent rapport de jury tire un bilan de cette session et doit donc donner aux candidats 2026 matière à analyser et comprendre les attendus des épreuves ainsi qu'à situer leur prestation au regard des notes qu'ils ont obtenues. La répartition des notes est inscrite dans les parties spécifiques à chaque épreuve.

Le rapport propose également, pour chacune des épreuves, des conseils de préparation et de formation et vise, en cela, à préparer les futurs candidats de la session 2027. Il s'inscrit dans la continuité des rapports des sessions précédentes. L'ensemble du jury y a contribué, sous la coordination des groupes de pilotes de chaque épreuve que je remercie vivement pour leur engagement.

1. Les candidats

Au CAER, en majorité, les candidats sont :

- des hommes (71% des admissibles ; 76% des admis)
- maitres délégués (81% des admissibles, 88% des admis)
- disposant d'un master (63% des admissibles, 73% des admis)

Au CAPEPS Interne, en majorité, les candidats sont

- des hommes (70% des admissibles et 71% des admis)
- enseignants contractuels dans le second degré (45% des admissibles, 49% des admis) ou AED (31% des admissibles, 33% des admis)
- disposant d'un master (69% des admissibles, 68% des admis)

2. Les chiffres du concours (en rouge les chiffres de la session 2025)

• Les inscrits et les composants

CAPEPS interne	Total	CAPEPS Interne	CAER
Inscrits	2492 (2295)	1657 (1508)	835 (787)
Composants Ecrit	1860 (1631)	1179 copies (1008)	681 copies (623)
Nb Postes	205	85	120 (-10/ 2025)

Les chiffres pour cette session montrent une légère progression du nombre d'inscrits et de composants par rapport à la session 2025 : au CAER : + de 6% d'inscrits et presque 10% supplémentaires de composants ; au CAPEPS interne : + 10% d'inscrits et plus de 15% de composants à l'écrit.

Le taux de participation (nombre de composants / nombre d'inscrits) est également meilleur avec plus de 74%. Ceci démontre la grande attractivité du concours et son inscription dans un véritable projet professionnel, On ne s'inscrit pas à ce concours « juste pour voir ».

• Les admissibles

	Moyenne de l'écrit	Nombre de postes	Barre admissibilité	Nombres admissibles (dont tous les ex aequo à la barre)
Générale	10,80	205	/	453
Public	10,49 (10,80)	85	14,75 (14,75)	214 (151 hommes et 63 femmes) (213)
Privé	10,99 (10,80)	130	13 (12,25)	239 (179 hommes et 69 femmes) (237)

29% des candidats admissibles sont des femmes (31% l'an passé), un ratio équivalent dans le public et dans le privé.

La moyenne d'âge est de 29 ans. Les candidats admissibles ont entre 22 et 52 ans.

La moyenne de l'écrit est au-dessus de 10 et assez équivalente entre le public et le privé. C'est la différence de ratio entre nombre de composants / nombre de postes entre public et privé¹ qui produit la différence des barres d'admissibilité. Celles-ci se révèlent très hautes et montrent la sélectivité de ce concours car les exigences de la grille d'évaluation de l'épreuve écrite étaient très élevées.

¹ Plus de postes et moins de candidats au CAER entraîne mécaniquement une barre d'admissibilité inférieure.

• Les admis

	Composants	postes	Barre admissibilité	Nbre admissibles	Moyenne épreuve d'admission	Barre admission	Nombre de reçus	Femmes	Hommes
Pub	1179	85	14,75	214	12,59	14,33	85	25	60
Privé	681	120	13	239	12,12	12,92	120	32	88
Total	1860	205	/	453	12,34		205	57	148

Les candidats admis ont entre 22 et 51 ans. Les femmes sont 29% à être reçues dans le public et 26% dans le privé.

Les barres d'admission se situent à un niveau élevé (12,92 pour le CAER et 14,73 pour le CAPEPS interne), ce qui confirme à nouveau leur grande sélectivité.

Les moyennes à l'épreuve écrite sont assez similaires entre public (10,49) et privé (10,99). Comme vu précédemment, les barres d'admissibilité diffèrent entre public (14,33) et privé (12,92). Les admissibles du public arrivent donc à l'admission avec une meilleure note à l'écrit ; par conséquent, la moyenne générale des admis est bien supérieure dans le public (16,29) que dans le privé (14,97) illustrant ainsi la différence de sélectivité de ces deux concours².

Malgré tout, l'observation des moyennes obtenues par les admis aux deux épreuves montrent la nécessaire excellence à chacune des épreuves :

- CAPEPS Interne : Moyenne des admis à l'oral = 16,02 ; Moyenne des admis à l'écrit = 16,84
- CAER : Moyenne des admis à l'oral = 14,49 ; Moyenne des admis à l'écrit = 15,92

Le nombre de présents à l'épreuve orale : moins d'absents mais un nombre de radiés toujours important.

Sur 453 admissibles, 442 candidats ont été interrogés au mois de mai à Vichy.

3 candidats étaient absents mais les 8 autres avaient été radiés à cause de leur non éligibilité au concours. Malheureusement, 6 ont encore été radiés après avoir passé leur épreuve d'admission.

Les cas de radiation sont majoritairement pour le CAER avec pour causes majoritaires l'ancienneté de services publics (rappel : 3 années de service public requis) mais surtout la qualité exigée de maître contractuel d'un établissement privé sous contrat (cf. encadré ci-dessous).

Rappel des conditions d'inscription

C'est d'abord la qualité du statut qui compte. Pour être plus précis, peuvent uniquement se présenter au concours de l'enseignement privé sous contrat les candidats qui ont la qualité de :

maîtres d'un établissement d'enseignement privé sous contrat relevant du ministre chargé de l'éducation et qui bénéficient d'un contrat ou d'un agrément définitif ou provisoire ;

maîtres délégués (ou auxiliaires) d'un établissement d'enseignement privé sous contrat.

Peuvent également se présenter au concours les candidats qui ont exercé en qualité de maître contractuel d'un établissement d'enseignement privé sous contrat entre le 1er septembre de l'une des six dernières années scolaires (soit le 1er septembre 2019 pour la session 2026) et la date de proclamation des résultats d'admissibilité.

² Plus de candidats et moins de postes au CAPEPS Interne

Attention : Les contrats des contractuels alternants (dispositif master MEEF) ne donnent pas la qualité pour s'inscrire au CAER dans l'enseignement privé sous contrat (ils ne confèrent pas le statut de maitre délégué), ni au CAPEPS interne. En revanche, ces années de contrat sont prises en compte pour l'ancienneté requise de trois années de service public.

3. En guise de conclusion

J'adresse toutes mes félicitations aux lauréats du concours 2026 et tous mes encouragements à recommencer pour celles et ceux qui n'ont pas pu réussir cette année. Certains échouent à quelques centièmes de point et nous sommes bien conscients de la cruauté du résultat, surtout avec des barres d'admissibilité et d'admission aussi élevées. La préparation et l'entraînement aux épreuves ont, quoiqu'il arrive, des répercussions positives sur votre enseignement, par la réflexion didactique, pédagogique, disciplinaire que ces épreuves engagent. C'est une excellente formation continue.

Rappelons enfin qu'un échec ne doit pas être lu comme une remise en question de vos compétences professionnelles actuelles, d'autant plus compte tenu de la sélectivité du concours.

Je réitère mes sincères remerciements à l'ensemble du directoire, à tous les pilotes et l'ensemble des jurés qui m'ont accompagnée cette année ; toutes et tous ont assuré leur mission avec une rigueur et un professionnalisme sans faille au meilleur bénéfice des candidats.

Je vous souhaite une bonne lecture et une excellente préparation pour la session 2027.

Véronique Eloi-Roux,
Présidente du concours

Répartition des compétences professionnelles appréciées par les différentes épreuves du concours du CAPEPS interne et du CAER

ÉPREUVE D'ADMISSIBILITE

Compétences professionnelles	Épreuve d'admissibilité	Épreuve d'admission	
		Partie 1	Partie 2
Compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation			
Faire partager les valeurs de la République	+	+	+
Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école	+	+	+
Connaître les élèves et les processus d'apprentissage	+	+++	
Prendre en compte la diversité des élèves	+	+++	+
Accompagner les élèves dans leur parcours de formation	+		+
Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques	+	+	++
Maîtriser la langue française à des fins de communication	Écrit	Oral	Oral
Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier		+	
Coopérer au sein d'une équipe	++		++
Contribuer à l'action de la communauté éducative			++
Coopérer avec les parents d'élèves			+
Coopérer avec les partenaires de l'école			+
S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel			+++
Compétences communes à tous les professeurs			
Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique	+	++	
Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement		+	+
Construire et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves	+	+++	
Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves	+	++	
Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves		++	

Ce rapport s'inscrit en continuité avec ceux des années précédentes. Il ne vise pas à présenter une correction idéale du sujet mais plutôt à fournir des indications pour que les candidats de la session 2026 puissent situer leur production. Il propose dans le même temps des principes plus généraux d'analyse et de traitement concernant l'écrit de ce concours. Il formule également des conseils de préparation pour les sessions futures.

L'épreuve écrite du CAPEPS INTERNE et du CAER de la session 2026 pose une question professionnelle, inscrite dans un contexte spécifique d'établissement. Il est attendu des candidats qu'ils répondent à la question en articulant de façon équilibrée, le contexte et les éléments clés du sujet pour présenter des propositions d'actions concrètes et singulières, en EPS et plus généralement dans l'établissement.

Le sujet est souvent choisi en lien avec l'actualité afin de susciter la réflexion personnelle des candidats et une certaine forme d'engagement. Il couvre volontairement plusieurs thématiques du programme du concours. Il est attendu du candidat qu'il fasse appel à des connaissances théoriques, institutionnelles et à leur expérience professionnelle pour construire sa réponse.

Le candidat dispose de 4 heures pour rédiger sa copie ; aucun nombre de pages n'est attendu. C'est bien la qualité de la réponse qui compte et non la quantité.

1. Le sujet 2026

« L'évaluation des acquisitions (...) permet à l'élève de se situer et d'apprécier ses acquis. » ³

Pourquoi et comment l'enseignant d'EPS peut-il répondre à cette préconisation du programme pour les élèves du lycée présenté en annexe ?

Vous êtes enseignant d'EPS de cet établissement, vous présenterez et justifierez des propositions au sein de vos cours d'EPS pour les élèves de la classe décrite en annexe 1 et, plus largement, au sein de ce lycée.

Le sujet s'appuie sur une citation, une question et une commande.

- Un extrait de citation issu du programme d'EPS en LGT (BO du 22 janvier 2019) d'où le candidat doit extraire les éléments clés, articulés cette année autour de *l'évaluation des acquisitions*.
- Une question : « *Pourquoi et comment l'enseignant d'EPS peut-il répondre à cette préconisation du programme pour les élèves du lycée présenté en annexe ?* », qui interroge la capacité du candidat à formuler et justifier (pourquoi) des propositions en s'appuyant sur des procédures didactiques et pédagogiques concrètes et ancrées dans le contexte.
- Une commande : « *vous présenterez et justifierez des propositions* ». En lien avec le référentiel de compétences professionnelles, les propositions doivent être opérationnelles et contextualisées « *au sein de vos cours d'EPS pour les élèves de la classe décrite* » et « *plus largement au sein de ce lycée* ».

Le contexte du sujet était essentiel ; il est précisé ci-dessous :

³ Programme de l'enseignement commun d'EPS en lycée général et technologique publié au BO spécial n°1 du 22 janvier 2019

ANNEXE 1

Projet académique

1. Promouvoir l'ambition et la réussite de tous les élèves
2. Garantir un climat scolaire serein et assurer le bien-être des élèves et des personnels
3. Renforcer les dispositifs d'inclusion

Lycée général et technologique

Lycée général et technique de 585 élèves (265 filles, 320 garçons) implanté dans une commune semi-rurale entourée de montagnes. L'établissement dispose d'un internat de 180 places.

Le lycée recrute sur de nombreuses communes environnantes (6 collèges de secteur)

L'établissement accueille une population scolaire assez hétérogène, pour la majorité issue de catégorie socio-professionnelle moyenne (45%). L'indice de positionnement social est de 110, le pourcentage de boursiers est de 18%. Après la 2nde : 3% redoublent, 70% en 1^{ère} G, 18% en STMG, 7 % en STI, 2% réorientation en voie pro.

Indicateurs de performance : 90% de réussite au bac G. 85% de réussite au bac T.

Axes du projet :

1. Garantir la réussite et égalité des chances
2. Améliorer la qualité de vie dans l'établissement
3. Créer les conditions de bien-être en suscitant l'engagement des élèves
4. Développer les relations partenariales pour renforcer les parcours éducatifs

Dispositifs particuliers : Projet expérimental d'accompagnement des élèves de secondes. Ce projet s'appuie sur les apports des neurosciences et conduit à une réflexion sur l'implication et la motivation des élèves dans les apprentissages.

Les parcours éducatifs de santé et de citoyenneté prévoient de nombreuses actions partenariales (lutte contre les addictions, réaménagement des espaces, dynamisme des instances...).

Une réflexion est en cours afin de mieux objectiver l'axe1 du projet d'établissement.

Sept spécialités sont proposées : mathématiques, physiques, SVT, SES, HGGSP (Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques), HLP (Humanités, littérature et philosophie), Anglais monde contemporain. La voie technologique propose une section STMG et une section STI2D (Sciences et techniques de l'industrie et développement durable). Un enseignement optionnel EPS est mis en place dès la classe de seconde.

Projet Pédagogique EPS

Une équipe de trois enseignants (2 hommes et 1 femme). L'établissement dispose de conditions de travail satisfaisantes avec des équipements nécessaires à la mise en œuvre des programmes.

Objectifs :

- Enrichir sa motricité en optimisant ses potentialités
- Construire une image positive de soi pour devenir acteur de sa réussite et se mettre lucidement en projet.
- Agir avec et grâce aux autres pour s'inscrire dans une démarche collective citoyenne.

Profil des élèves : Le profil des élèves est assez hétérogène. Certains ont une pratique associative (rugby, APPN) et ont un engagement très important en EPS. Une partie, reste peu motivée et impliquée dans la discipline.

Depuis plusieurs années, la moyenne obtenue au baccalauréat d'EPS se situe autour de 15 avec un écart de notes F/G de 0,8 mais plus marqué dans les activités du CA2 et CA4. L'évaluation des élèves fait l'objet d'une réflexion collective, chacun des AFL attendus est ciblé en fin de séquences et des évaluations communes sont mises en place. Les élèves sont très sensibles aux notes.

Classe de Secondes

La classe de seconde se compose de 26 élèves : 16 garçons et 10 filles issus des différents collèges. 5 élèves sont internes. 7 sont inscrits à l'AS. 4 à l'enseignement optionnel.

Le niveau de la classe est très hétérogène, 4 élèves sont en grande difficulté scolaire et en retrait dans les apprentissages (Chloé, Lyvia, Elvis, Baptiste) pour une grande part, les résultats sont moyens et les élèves s'en contentent. Une tête de classe se démarque avec 4 élèves : Lilou, Coline, Chaïma et Louis.

On note très peu d'absentéisme dans les cours, les élèves se sentent bien dans l'établissement et éprouvent du plaisir à se retrouver.

En EPS : L'ambiance de la classe est bonne pour autant les élèves ont tendance à rester dans des groupes affinitaires composés d'élèves issus des mêmes collèges sans pour autant rejeter les autres. Le respect des règles est un point fort de la classe.

Les élèves viennent volontiers mais ~~montrent~~ témoignent d'un investissement hétérogène, certains comportements de décrochage s'observent. L'échec peut ainsi être un frein à la pratique et à l'engagement. La connaissance de soi est relativement faible et choisir de manière lucide et raisonnée est complexe pour nombre d'entre eux.

Les élèves trouvent peu de sens aux rôles sociaux (observation, coaching) mais acceptent de les assurer.

Le rapport à la note est variable selon les élèves : stressante pour les uns, reliée à la performance et mobilisatrice pour d'autres ou encore parfaitement secondaire.

Élèves à besoins éducatifs particuliers : 3 élèves en surpoids mais volontaires et engagés. 1 élève en situation de handicap physique nécessitant une adaptation de la pratique (Rémi).

Moyenne au 1^{er} trimestre : 13,7. Les notes se répartissent entre 7 et 19 sur 20.

Offre de formation

Secondes : athlétisme, sauvetage, arts du cirque, danse, rugby, VB, ~~step~~ (4 APSA de 4 CA différents au choix de l'enseignant)

Premières : athlétisme ou natation, danse, rugby ou badminton, musculation

Terminales : Différents ensembles de trois activités parmi les APSA programmées en 2nde et 1^{ère} : natation athlétisme, sauvetage, danse, arts du cirque, badminton, rugby, VB musculation, ~~step~~.

Projet de l'association sportive

Nombre de licenciés : 110 garçons et 52 filles en 2025.

Le nombre de licenciés est en baisse constante notamment chez les filles malgré une équipe rugby féminin 2^{ème} au championnat d'académie.

3 objectifs :

1. Accompagner les élèves dans leur pratique sportive
2. Promouvoir et développer la pratique d'activités sportives pour tous les élèves
3. Permettre un apprentissage de la vie associative

Offre : Athlétisme, Escalade en milieu naturel, Trail, Rugby féminin et masculin, Musculation.

Créneaux sur les plages méridiennes et le mercredi après-midi.

Les enseignants d'EPS incitent les élèves à se former en tant que jeune officiel, juge, coach pour aider à l'organisation et au déroulement des compétitions.

2. Analyse du sujet

2.1. Les éléments clés du sujet

Le sujet incite le candidat à définir et analyser les éléments clés du sujet afin de pouvoir les articuler avec le contexte.

Les principaux mots clés de ce sujet et leur prise en compte par les candidats :

- **L'évaluation des acquisitions** : la notion d'évaluation est définie et constitue l'élément centrale du traitement du sujet. Plusieurs formes d'évaluation ont été abordées, parfois simplement listées. Les acquisitions sont souvent associées aux attendus de fin de lycée issus des programmes disciplinaires.
- **Se situer** : le terme « se situer » constitue l'enjeu principal du sujet pour une grande majorité de candidats ; il est défini parallèlement à la notion d'évaluation : évaluer pour se situer. Un enjeu de formation y est régulièrement associé. Pour autant, le terme « se situer » n'a que rarement été mis au service des apprentissages : permettre aux élèves de se situer pour mieux les faire apprendre.
- **Apprécier ses acquis** : peu de candidats ont distingué la notion « d'apprécier » de celle de « se situer ». Le terme « apprécier » a le plus souvent été défini sur un seul plan, « aimer » et peu sur le plan « estimer, juger la valeur » : permettre aux élèves d'apprécier leurs acquis pour se projeter (à plus ou moins long terme)

De manière générale, les termes clés du sujet sont définis, certains sont mis en lien (évaluation, se situer) mais de manière décontextualisée : les candidats ne rattachent que rarement l'analyse de l'extrait de citation aux éléments du contexte d'établissement. La notion d'évaluation des acquisitions est de ce fait définie de manière générique sans en identifier les enjeux pour les élèves de cet établissement.

2.2. Éléments de contexte

Pour répondre de façon adaptée à l'enjeu du sujet, certains éléments saillants du contexte sont incontournables pour permettre d'établir des liens.

Les candidats ont principalement cité/mobilisé les quelques éléments de contexte suivants :

- **Le projet académique** : « promouvoir l'ambition et la réussite de tous les élèves » ;
- **Le lycée général et technologique** : « l'établissement accueille une population scolaire assez hétérogène » ; des dispositifs particuliers : « Les parcours éducatifs de santé et de citoyenneté » ;
- **Le projet pédagogique EPS** : les axes « construire une image positive de soi » et « agir avec et grâce aux autres » ; « le profil des élèves est assez hétérogène » : « certains élèves ont un engagement très important en EPS. Une partie des élèves, reste peu motivée et impliquée dans la discipline » ; sur le plan de l'évaluation, elle « fait l'objet d'une réflexion collective » et « les élèves sont très sensibles aux notes » ;
- **La classe de seconde** : une classe « hétérogène », « 4 élèves en grande difficulté scolaire et en retrait dans les apprentissages (Chloé, Lyvia, Elvis, Baptiste) », « une tête de classe » avec Lilou, Coline, Léna et Louis ; un rapport à la note variable : stressante ou mobilisatrice ; élèves à besoins éducatifs particuliers : trois élèves en surpoids mais volontaires et un élève en situation de handicap physique (Rémi) ;
- **L'offre de formation** : en seconde, athlétisme, sauvetage, arts du cirque, danse, rugby, VB, step ;
- **Le projet de l'association sportive** : « nombre de licenciés : 110 garçons et 52 filles en 2025 » ; axe « permettre un apprentissage de la vie associative » ; une équipe EPS qui incite « les élèves à se former en tant que jeune officiel, juge, coach » ; « rugby féminin » ; « créneaux sur les plages méridiennes » ;

Dans la perspective de singulariser leurs propositions, les candidats auraient pu exploiter des éléments du contexte rarement identifiés :

- **Projet expérimental** : « ce projet s'appuie sur les apports des neurosciences et conduit à une réflexion sur l'implication et la motivation des élèves dans les apprentissages » → quels impacts sur les apprentissages ?
- **Profils des élèves de la classe** : les candidats citent les prénoms des élèves sans exploiter leurs caractéristiques au service des choix d'intervention → quels impacts sur les stratégies pédagogiques et didactiques ?
- **Commune semi-rurale entourée de montagnes** → quels impacts sur la projection à plus ou moins long terme des acquisitions ?

3. Repères pour l'évaluation des copies

3.1. Présentation de l'outil de correction

Les copies ont été classées sur la base d'une grille de notation organisée en quatre niveaux.

Chacun de ces niveaux est caractérisé par le degré d'analyse et la qualité des liens entretenus entre contexte, enjeux et propositions. Plusieurs critères permettent de discriminer la copie au sein d'un même niveau. Un malus a pu parfois être attribué en cas de fragilité de syntaxe, d'orthographe ou de copie inachevée.

La grille d'évaluation de l'écrit 2026 vous est présentée ci-dessous. Elle n'a pas de caractère permanent et pourra être modifiée pour la session 2027.

Pts /	LES MISES EN LIEN	Traitement du sujet	Malus*
D		<u>Repères qualitatifs :</u> + Articulation entre moteur et éducatif + Plusieurs dimensions du contexte + Mobilisation des connaissances institutionnelles, professionnelles. + Constance dans le traitement du sujet	Malus* : limité à -2 points Orthographe et syntaxe – jusqu’ à 1point Devoir non terminé : jusqu’ à 1point
« Se situer, Apprendre et se projeter » Propositions d’un enseignant qui exploite plusieurs dimensions du contexte (pourquoi) et opérationnalise(comment) la façon dont l’Evaluation permet à l’élève de se situer et d’apprécier ses acquis POUR apprendre au service d’un enjeu.(Pour Quoi) <i>Les apprentissages moteurs et éducatifs sont présents, pour la classe de 2^{nde} en EPS et dans l’établissement</i>			
C		<u>Repères qualitatifs :</u> + Relation entre moteur et éducatif + Plusieurs dimensions du contexte + Mobilisation des connaissances institutionnelles, professionnelles. + Constance dans le traitement du sujet	
« Se situer, et Apprendre » Propositions d’un enseignant qui justifie au regard du contexte (pourquoi) et opérationnalise (comment) la façon dont l’Evaluation permet à l’élève de se situer ET d’apprendre <i>La dimension motrice ou éducative des apprentissages est privilégiée, pour la classe de 2^{nde} en EPS et dans l’établissement</i>			
B		<u>Repères qualitatifs :</u> + Dimension(s) du contexte + Mobilisation des connaissances institutionnelles, professionnelles. + Constance dans le traitement du sujet	
« Se situer » Propositions d’un enseignant qui décrit (quoi) une Evaluation qui met l’élève en situation de « se situer » en faisant « référence au contexte ». Présence éventuelle d’un enjeu (pourquoi) <i>Une dimension motrice ou éducative est envisagée, pour la classe de 2^{nde} en EPS et/ou dans l’établissement</i>			
A		<u>Repères qualitatifs :</u> + Mobilisation des connaissances institutionnelles, professionnelles). + Enjeu(x) du sujet évoqué(s)	
Propositions de l’enseignant génériques et/ou indépendantes du contexte.			

3.2. Quatre niveaux de copies ont été identifiés en fonction des caractéristiques des propositions du candidat

Cette présentation d'exemples a pour but d'illustrer mais aussi d'expliquer le positionnement dans le niveau et indiquera le pas en avant à réaliser pour progresser afin d'atteindre le niveau supérieur.

Niveau A : Les propositions sont génériques et/ou indépendantes du contexte.

A ce niveau, le candidat ne répond pas à la question qui lui est posée, soit par manque de prise en compte du contexte établissement soit par déconnexion de la thématique de la question.

Niveau B : Les propositions décrivent une évaluation « le quoi » qui permet à l'élève de se situer, en faisant référence au contexte.

Caractéristiques des copies de ce niveau de bandeau : Les copies placées dans ce niveau de bandeau présentent des propositions qui se limitent à décrire un ou des dispositifs dans lesquels les élèves vont pouvoir se situer.

Les apprentissages moteurs et/ou éducatifs visés sont souvent mentionnés mais le processus d'apprentissage est absent : quels critères de réalisation pour apprendre ? quelles interventions ? quelles régulations ? quel guidage ?

Les propositions décrivent une situation d'évaluation sans tenir compte des éléments du contexte (certains éléments sont cités mais non exploités au service de l'argumentation) : pour quels élèves ? pour répondre à quels objectifs ? pour répondre à quels axes de quel projet ?

Exemples de propositions relevant du niveau B de traitement :

Extrait n°1 : "La situation proposée se passe sur 2 séances de step avant l'évaluation finale en considérant que dans les séances d'avant ils ont créé des blocs et formé des groupes pour ceux qui le souhaitent. Dans cette séance, l'objectif sera de s'auto-corriger. Pour cela les élèves auront une tablette à disposition pour pouvoir se filmer en action. Les groupes sont faits par affinité, les élèves commencent tous par se filmer bloc par bloc afin de regarder s'ils exécutent bien les mouvements et s'ils ont une bonne coordination de groupe. Les élèves ayant des facilités peuvent essayer de filmer l'ensemble de leurs blocs pour ensuite s'auto-évaluer. Cela leur permettra de se rendre compte de leur niveau et de connaître leur performance. Une feuille d'observation sera donnée à chaque élève, qui devra être remplie individuellement."

Commentaires du jury :

Dans cet extrait, le candidat décrit un dispositif dans lequel les élèves vont être amenés à se situer. L'objectif de la situation est défini (« s'auto-corriger »), des acquisitions sont mentionnées (exécution des mouvements, coordination de groupe). Pour autant, si l'enseignant place les élèves dans une situation qui leur permet de se situer, les contenus et interventions permettant aux élèves d'apprendre ne sont pas mentionnés (aucun critère de réalisation/contenu relatif à « l'exécution du mouvement », ou à « la coordination du groupe », aucun indicateur figurant sur la fiche d'observation, aucune intervention explicite de l'enseignant).

Extrait n°2 : « Nous sommes à la leçon 4/5 avec notre classe de seconde en arts du cirque. Lors des 3 premières leçons les élèves se sont entraînés sur les différents ateliers et ont rempli une fiche d'observation avec ce qu'ils sont capables de réaliser (jonglage à 2 balles, faire sauter le diabolo, se déplacer avec la boule...). Lors de cette leçon, l'objectif va être d'amener les élèves à choisir l'un de ses points forts pour pouvoir l'intégrer dans le spectacle qu'ils devront créer lors des leçons suivantes. Le but pour les élèves sera d'identifier ses points forts et de constituer des groupes de 5 à 6 élèves, ayant des points forts différents. Après le travail d'identification permis par la fiche d'observation, les élèves devront former des groupes avec comme consigne de ne pas avoir deux points forts identiques dans un même groupe. Cela ne devrait pas

poser de problème puisque l'entente dans la classe est bonne (cf contexte). Après la constitution des groupes, les élèves devront réfléchir à comment utiliser les points forts de chacun pour le spectacle. L'enseignant sera là en soutien au sein des groupes, pour donner des idées sur ce qui est possible. Ici l'évaluation continue des acquisitions des élèves lors des premières leçons a permis aux élèves de situer leur niveau sur les exercices et d'apprécier leurs acquis, afin de les mettre dans un processus de création, les aidant à réussir dans l'activité. »

Commentaires du jury :

Dans ce second extrait, le candidat décrit une démarche qui vise à permettre aux élèves de se situer pour créer. Des éléments d'organisation et de choix de formes de groupement, sont mentionnés. Les objectifs sont précisés (choisir des actions individuelles pour les mettre au service du collectif). Pour autant, les indicateurs permettant aux élèves de se situer ne sont pas clairement identifiés. De même, le guidage de l'enseignant pour rendre les apprentissages effectifs (création) n'est pas explicite : l'enseignant est présent mais son intervention n'est pas précisée (quelles idées ? comment les élèves peuvent-ils s'en emparer ? comment peuvent-ils exploiter les points forts relevés ? ...).

Éléments de bascule du niveau B au niveau C

> le candidat doit mieux *justifier* la conception et la mise en œuvre de sa proposition d'évaluation en s'appuyant sur plusieurs dimensions du contexte (classe, contexte général, projets...). Celle-ci permet effectivement à l'élève de se situer ;

> Il doit pouvoir *démontrer* ensuite, en quoi le fait d'avoir pu se situer permet à son/ses élève(s) d'apprendre dans l'une au moins des deux dimensions, motrice ou éducative. Les apprentissages peuvent émerger de contenus d'enseignement, de critères de réalisation clairement explicités par le candidat mais aussi d'interactions entre les élèves, de verbalisations/feedbacks pilotés par l'enseignant.

Niveau C : les propositions de l'enseignant justifient au regard du contexte (pourquoi) et opérationnalisent (comment) la façon dont l'évaluation (quoi) permet à l'élève de se situer ET d'apprendre.

Caractéristiques des copies de ce niveau de bandeau :

Les copies placées dans ce niveau de bandeau présentent des situations d'évaluation au service d'un enjeu de formation répondant explicitement aux besoins des élèves du dossier : elles affichent le « pourquoi » ce choix.

Le contexte d'évaluation permet aux élèves d'apprendre sur une dimension prioritairement motrice ou éducative ; ces acquisitions émergent de contenus d'enseignement ou de critères de réalisation clairement explicités par le candidat voire d'interactions entre les élèves ou de verbalisations/feedbacks pilotés par l'enseignant. Toutefois, les contenus éducatifs sont évoqués voire sont implicites et souvent indépendants des acquisitions motrices.

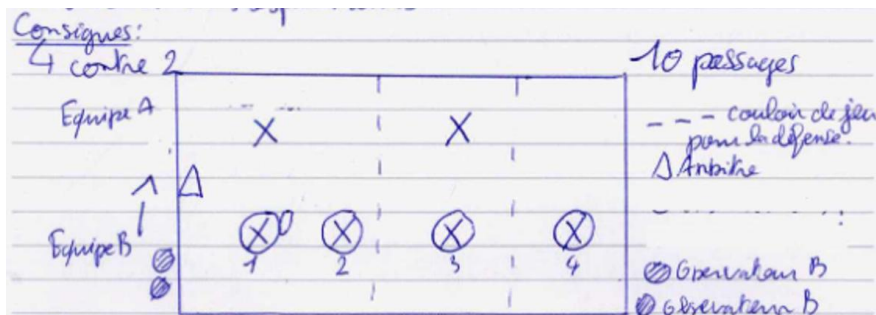
Les propositions permettent aux élèves de se situer et d'apprendre au sein de l'évaluation sans envisager une autre temporalité : quelle projection dans la leçon (court terme) ? dans la séquence (moyen terme) ? au lycée (long terme) ?

Exemples de propositions d'actions relevant du niveau C de traitement :

Extrait : « Situation de jeu déployé en supériorité numérique

But pour l'enseignant : faire progresser en jeu déployé

But pour les élèves : continuer l'apprentissage du jeu déployé pour jouer vite dans les espaces libres



Critères de réussite :

Attaque doit marquer sans perdre le ballon ou faire d'en-avant au moins 7 fois sur 10

Pivoter le buste vers son partenaire/Envoyer la balle vers l'arrière et l'extérieur du terrain (joueur 4)

Fiche d'observation :

Obs B	Oui	Non
Passer en arrière		
Pivoter buste et viser pour passer		
Marquer l'essai		

L'observateur a un rôle de collecteur de données pour faire un retour aux joueurs sur les réalisations de leurs passes et de leurs actions collectives. Il leur permettra d'avoir une meilleure connaissance d'eux-mêmes, sur leur jeu et leur réalisation.

A la fin de la situation avec ces critères observables qualitatifs et quantitatifs dont il dispose, l'observateur pourra dire aux joueurs s'ils ont réussi ou non la situation et situer leur réussite grâce aux données recueillies. L'enseignant ici, après avoir donné les consignes, se mettra en retrait et laissera les arbitres et les observateurs prendre le lead pour donner de l'importance aux rôles sociaux et « agir avec et grâce aux autres » (dossier). Il pourra ainsi donner des conseils aux joueurs sur leur réalisation de passes comme à Baptiste en difficulté « fixe tes pieds dans le sol, pivote tes épaules et ton buste vers ton partenaire en le visant avec tes bras avant de lâcher le ballon.

Il pourra aussi conseiller les observateurs sur la manière de faire leurs retours « là, c'est mieux que la semaine dernière, tu es plus impliqué, continue comme ça ».

Commentaires du jury :

Le candidat justifie en explicitant le « pourquoi » (« connaissance de soi » contexte de classe, rôles sociaux en lien avec un axe du projet EPS) du dispositif qui montre comment l'évaluation permet à l'élève de se situer. Il développe des contenus d'enseignement moteurs, transmis par l'enseignant sous forme de conseils, permettant à un élève (Baptiste) de progresser dans la passe en rugby. Les acquisitions sociales sont, à ce stade, réduites à des constats et à des encouragements qui laissent des questions en suspens : quel guidage, accompagnement ? quels contenus ? l'enseignant prévoit-il pour faire acquérir les compétences à observer ? Seule une vision à court terme des apprentissages est envisagée par le candidat.

Éléments de bascule du niveau C au niveau D

> le candidat doit mieux *exploiter* le lien entre un dispositif évaluatif et un contexte d'apprentissage pour permettre aux élèves de se situer au service d'apprentissages dans les deux dimensions (motrice et éducative) et non dans une seule.

> le candidat doit mieux démontrer que ses propositions permettent aux élèves d'apprécier leurs acquis, à travers une connaissance du résultat et une projection sur ce qu'il leur reste à acquérir, à moyen terme (séquence, année scolaire), voire à long terme (parcours de formation).

> la qualité des propositions doit être homogène et constante tout au long de la copie, permettant ainsi de répondre au sujet posé tout au long du devoir.

Niveau D : Les propositions de l'enseignant exploitent plusieurs dimensions du contexte (pourquoi) et opérationnalise (comment) la façon dont l'évaluation permet à l'élève de se situer et d'apprécier ses acquis POUR apprendre au service d'un enjeu. (Pour quoi)

Caractéristiques des copies de ce niveau de Bandeau

Les copies placées dans ce niveau de bandeau permettent à des élèves singuliers, dans une classe à la dynamique singulière et dans un contexte singulier de s'emparer d'un dispositif d'évaluation pour se situer dans les dimensions à la fois motrices et éducatives.

Ces différentes singularités sont à l'origine de choix pédagogiques opérationnalisés. Ceux-ci peuvent être liés à l'utilisation d'outils, de choix de formes de groupements, de nature et formes d'interactions, de régulations matérielles ou humaines etc. Les stratégies d'intervention et conditions d'apprentissages ainsi mises en œuvre de manière justifiées démontrent que les élèves vont apprendre dans les deux dimensions.

Ces copies prouvent qu'au-delà de l'apprentissage immédiat qui leur a été possible parce qu'ils ont pu se situer, les élèves pourront s'emparer de ce qu'ils auront appris pour atteindre une acquisition dans un « ailleurs » et/ou un « plus tard ».

Exemple de propositions relevant du niveau D de traitement

Extrait : « Nous allons voir dans notre seconde proposition qu'une auto évaluation permettant aux élèves de réguler leurs capacités cognitives et émotionnelles, en lien avec le projet expérimental des élèves de seconde en neurosciences pourra favoriser l'apprentissage de nouvelles acquisitions et techniques motrices de gestion de soi au sein de l'enseignement optionnel EPS et en dehors. Ce projet s'effectuera en collaboration avec l'enseignant de SVT pour nos élèves optionnaires EPS. Il s'agira de s'autoévaluer sur leurs capacités cognitives et émotionnelles afin de progresser au niveau moteur. Les auto évaluations concerneront le stress, la peur de rater et/ou de décevoir et la confiance en soi à travers des grilles (« sur une échelle de 1 à 10 à combien je me sens stressé avant une évaluation en EPS ? » par exemple) puis proposer des outils de gestion du stress comme la cohérence cardiaque (« j'inspire 4 secondes , j'expire 6 secondes pour apaiser mon rythme cardiaque et être disponible pour m'engager dans un apprentissage exigeant ») Mais également relativiser la place de l'erreur pour progresser. Pour la confiance, lister ses points forts par exemple. Cette auto évaluation peut permettre à nos élèves de ce lycée de mieux se connaître cognitivement pour acquérir de nouvelles compétences motrices. Ainsi lors d'une sortie escalade en falaise, dans un milieu naturel qui peut être stressant je proposerai à un élève anxieux de réutiliser les techniques de gestion du stress pour s'engager et répéter des techniques d'assurage en tête en restant « ouvert » aux signaux de chute que mon grimpeur manifesterait tels que des tremblements ou un arrêt prolongé plaqué à la paroi. Je répondrai ainsi au projet d'établissement « créer les conditions de bien être en suscitant l'engagement des élèves ». »

Commentaires du jury :

Dans cet extrait, le candidat propose un dispositif évaluatif (auto évaluation de ses capacités cognitives et émotionnelles par une grille de positionnement) exploitant un élément saillant du contexte (le projet expérimental en classe de seconde) au service de l'enjeu de bien être (référence au projet d'établissement). Au-delà de la gestion de soi en EPS à court terme lors d'une évaluation, il permet à l'élève d'apprécier ses acquis et de remobiliser les techniques de gestion du stress dans un contexte naturel anxiogène pour assurer son camarade en toute sécurité.

4. Conseils suite aux productions de cette session

Le jury souhaite partager quelques conseils méthodologiques pour traiter le sujet de l'épreuve écrite 2026 au regard des principales caractéristiques des copies corrigées.

Analyse du sujet :

- Définir les mots clefs à l'aune des éléments du contexte et de ses enjeux de formation ;
- Mettre explicitement en relation les choix pédagogiques et didactiques avec les besoins prioritaires des élèves de la classe et plus largement de l'établissement ;

- Envisager la complexité du sujet dans une perspective plus large que la leçon d'EPS ;

Traitement du sujet :

- Préciser le dispositif et les modalités d'apprentissage des élèves pour rendre plus concrètes les propositions : qui fait quoi ? avec qui et dans quel but ? quels contenus pour réussir ? quels éléments observés ? par qui ?
- Rendre visible l'enseignant au sein des propositions : quand, comment, auprès de qui il intervient et dans quel but ;
- S'appuyer sur des éléments du contexte de nature différente pour choisir et justifier ses propositions et s'y référer tout au long du devoir ;
- Éviter le placage de situations préparées à l'avance et artificiellement rattachées au sujet ;
- Préciser les apprentissages moteurs, méthodologiques et sociaux visés pour chacune des propositions ;
- Rattacher les propositions élargies à l'établissement et aux éléments du contexte : s'appuyer sur les données présentes dans la fiche contexte, les dispositifs existants, les axes des différents projets, les actions menées, la spécificité du public, ...

Mises en forme de la production

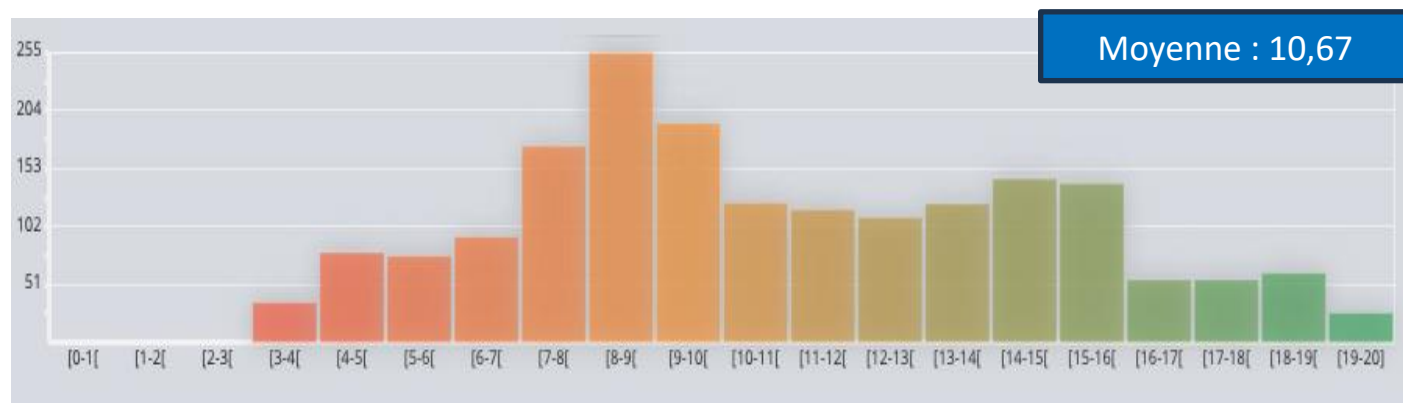
- Veiller au soin et à la graphie de la copie afin de la rendre la plus lisible et intelligible possible (s'exercer en écrivant à la main) ;
- Apporter autant de soin et d'attention à la seconde proposition qu'à la première, la note est posée à la lecture des deux ;
- S'organiser pour pouvoir prendre le temps de relire sa copie.

5. Conseils méthodologiques plus généraux

Le jury rappelle ici un extrait de l'annexe 3 de l'arrêté du 25 janvier 2021 « ...L'épreuve implique de mettre en relation des données relatives à l'enseignement de l'EPS, son organisation, à l'activité des élèves et à leurs apprentissages, aux activités physiques, sportives et artistiques (APSA) supports d'enseignement.... ».

- Il est nécessaire d'exploiter différentes dimensions du contexte (projets, caractéristiques d'établissement, de classe, d'élèves etc.). Cet appui multiple témoigne de la compétence des candidats à croiser des éléments permettant de formuler de manière plus fine et donc plus contextualisée des hypothèses explicatives de l'activité des élèves ;
- Une question de nature professionnelle comme celle que pose cette épreuve suppose dans tous les cas que soient prises en compte des visées qui dépassent les acquisitions à court terme ;
- Les contenus permettant aux élèves d'apprendre dans l'APSA sont à formuler en tenant compte de l'« ADN » du champ d'apprentissage, en dépassant les simple contenus « techniques » ;
- La phase d'« opérationnalisation », déterminante pour attester de la présence de réels apprentissages consiste à aller au-delà de la description d'un dispositif en mobilisant explicitement les conditions qui vont rendre les apprentissages effectifs : interventions de l'enseignant, régulations de l'enseignant (à qui, quand, pourquoi, comment), interactions entre élèves (quand, nature du guidage,...) et en explicitant ce qu'il y a apprendre pour les élèves ;
- Il est recommandé de se mettre à jour des évolutions de la discipline et notamment des formes de pratiques actuelles.

6. Répartition des notes de l'épreuve écrite



ÉPREUVE ORALE D'ADMISSION

Le présent rapport s'inscrit dans le prolongement de celui du concours 2025. Il établit le bilan de l'épreuve d'admission de la session 2026 et oriente la préparation des futurs candidats en vue de la session 2027.

Dans ce rapport de nombreux éléments viennent seulement compléter les informations délivrées dans les rapports des deux années précédentes. Nous invitons les futurs candidats à les relire attentivement.

Cette épreuve d'admission évalue l'expertise et l'engagement professionnel du candidat mis au service des élèves et de leurs apprentissages en EPS, au sein d'un contexte précis d'établissement. Au cours de celle-ci, le candidat doit montrer ses capacités à se projeter dans le métier d'enseignant d'EPS.

Le candidat s'appuie sur ses connaissances et les expériences issues de son parcours professionnel antérieur afin de présenter des mises en œuvre concrètes répondant aux enjeux actuels du système éducatif. Il doit ainsi analyser un contexte scolaire authentique puis concevoir, présenter et justifier des propositions d'enseignement adaptées, permettant de faire la preuve de ses compétences.

1. Descriptif du cadre général de l'épreuve

Cette épreuve repose sur trois temps successifs :

- la préparation (2 heures),
- l'exposé (20 minutes maximum)
- l'entretien avec le jury (55 minutes incompressibles).

1.1. Le sujet

Chaque sujet est composé de trois éléments :

- Un dossier : document papier au format A4 présentant une synthèse du contexte de l'établissement, du projet d'établissement, du projet pédagogique EPS, du projet d'AS, du contexte de la classe, du projet de classe, des programmes officiels, du projet de séquence d'APSA, des extraits d'une leçon d'EPS présentés sur la vidéo.
- Un enregistrement vidéo : sur tablette numérique, il présente en 7 minutes des extraits d'une leçon d'EPS et permet d'observer les conditions d'enseignement et les comportements des différents élèves d'une classe. Comme pour les sessions précédentes, cette vidéo était muette.
- Une question : pour la session 2026, la question était rédigée ainsi :

“ En vous appuyant sur le dossier, la vidéo et un axe des projets qui vous semble prioritaire dans ce contexte, quelle situation d'enseignement proposeriez-vous lors de la prochaine leçon d'EPS pour les élèves de cette classe ? ”

Aucune définition préétablie n'est attendue pour chacun des termes de ce libellé. Cependant, quelques orientations sont données ci-dessous afin de préciser les différents éléments de la question :

- *Axe des projets* : il doit être sélectionné parmi les différents projets décrits dans le dossier papier (projet d'établissement, projet d'EPS, projet d'AS, projet de classe) et choisi dans l'intention d'être exploité et traité de manière explicite.
- *Situation d'enseignement* : elle décrit l'activité des élèves (apprendre) et l'intervention du professeur (enseigner) dans une situation qui peut comporter plusieurs temps d'apprentissage.

Lors de la session 2026, toutes les APSA, et donc tous les champs d'apprentissage inscrits au programme ont été proposés. Chaque jour, deux APSA représentatives de deux champs d'apprentissage (CA) différents ont été questionnées. Les sujets étaient équitablement répartis entre des contextes de collège et de lycées (général, technologique et professionnel) sur l'ensemble de la session.

1.2. La préparation

Le candidat a le choix entre deux sujets, présentant deux contextes d'établissement scolaire différents et s'appuyant sur deux APSA relevant de deux CA différents. Il conserve les deux sujets durant les deux heures de préparation. Il dispose de feuilles de brouillon pour rédiger sa proposition de réponse. Même si le temps est régulièrement rappelé par les surveillants au long des deux heures, le candidat peut conserver sa montre ou son chronomètre sur sa table. Aucun objet « connectable » (téléphone, montre) n'est autorisé même s'il est déconnecté au moment de l'épreuve.

1.3. L'exposé

Pendant l'épreuve, le candidat ne dispose pas de la tablette numérique. Il peut toutefois s'appuyer sur les documents de préparation et sur le « A4 contexte » pour expliciter et argumenter ses choix. Il dispose de vingt minutes maximum qu'il utilise en partie ou en totalité pour présenter son exposé sans être interrompu par le jury.

1.4. L'entretien

Le candidat est questionné par une commission de deux membres du jury qui prennent la parole à tour de rôle pour aborder différents domaines, pendant 55 minutes incompressibles.

Dans une première partie, l'entretien porte sur les propositions liées à la classe et la situation d'enseignement : la justification du choix de l'axe retenu au regard des caractéristiques des élèves et du contexte de l'établissement, l'objet d'enseignement, les contenus et les stratégies d'enseignement pour faire apprendre dans toutes les dimensions de l'EPS, les différentes modalités d'évaluation envisagées et une question portant explicitement sur le positionnement éthique du candidat en lien avec le contexte.

Dans une deuxième partie, l'entretien s'étend à la culture et à l'engagement professionnels du candidat en relation avec le sujet, puis prend appui sur le dossier de présentation du candidat. Pour rappel, celui-ci est composé du curriculum vitae (2 pages maximum) et du rapport d'activité (3 pages maximum)⁴. Le candidat est interrogé très concrètement sur son aptitude à travailler en équipe, sa posture et son éthique professionnelle dans le système éducatif, et sa capacité à se projeter avec lucidité dans le métier d'enseignant d'EPS.

2. Analyse de la prestation des candidats 2025

2.1. D'une manière générale

L'exposé :

La majorité des candidats témoigne d'une bonne préparation dans la structure de leur exposé. La présentation est organisée autour d'un plan pour répondre à la question posée. Les candidats présentent dès le début de leur exposé, l'axe de formation choisi et le justifient au regard du contexte de l'établissement. Le plus souvent, deux profils d'élèves sont décrits dans les dimensions motrice, méthodologique et sociale. La situation d'enseignement est généralement décrite en totalité dans le temps imparti et mise en lien, pour les meilleurs candidats, avec les attendus des programmes et le contexte spécifique. Elle est présentée en articulation avec les autres temps de la leçon. Certains candidats utilisent à bon escient des supports pour faciliter la communication avec le jury (axe de formation choisi, synthèse des transformations visées pour chaque profil, organisation générale de la situation, fiche d'observation...).

L'entretien :

Cette partie de l'épreuve est l'occasion pour le jury de questionner les propositions du candidat pour lui faire préciser et approfondir ses choix (transformations visées, outils d'observation, organisation de la classe, rôles

⁴ Arrêté du 30 mars 2017 modifiant l'arrêté du 19 avril 2013 fixant les modalités d'organisation des concours du certificat d'aptitude au professorat d'éducation physique et sportive

sociaux au service du pratiquant...). Une attention particulière est portée sur sa capacité à opérationnaliser l'axe de formation et les transformations visées. Par ailleurs, pour cette session, une question commune à tous les candidats portant explicitement sur son positionnement éthique a été posée en lien à une thématique relevée dans le contexte. De nombreux candidats ont éprouvé des difficultés à appréhender les réponses possibles à cette question (voir paragraphe spécifique ci-dessous). La prise en considération de cette dimension éthique professionnelle, questionnée par le jury, doit s'inscrire dans la préparation des futurs candidats.

2.2. Au regard des attendus de l'épreuve

Deux grands champs de compétence, présentés ci-dessous, sont investigués et font chacun l'objet d'une partie de l'entretien. Par ailleurs, dès l'exposé et tout au long du questionnement, l'éthique professionnelle du candidat est évaluée. Elle renvoie à la compétence "Agir de façon éthique et responsable" du référentiel de compétences des métiers du professorat et de l'éducation (BO 25 juillet 2013). Cette compétence fait notamment (mais non exclusivement) l'objet d'une question contextualisée au dossier amenée par le jury au cours de l'entretien.

2.2.1. Première partie : Concevoir et mettre en œuvre pour faire apprendre en EPS dans le contexte singulier de l'établissement

Trois compétences principalement évaluées

Pendant cette première partie d'entretien, les compétences prioritairement ciblées sont les suivantes :

- Choisir et justifier un axe de formation au regard du contexte

Le jury cherche à percevoir le niveau de prise en compte de l'axe de formation choisi par le candidat tout au long de cette première partie d'entretien : justification des choix, quoi/comment apprendre et quoi/comment enseigner jusqu'à l'étape de l'évaluation.

Le plus souvent, l'axe retenu est justifié au regard des caractéristiques des élèves relevées dans le contexte de la classe et la vidéo. Dans le meilleur des cas, il est priorisé tout en étant relié à d'autres axes de projets. Certains axes retenus comportent plusieurs notions centrales (citoyenneté, responsabilité, autonomie, coopération...), ce qui peut complexifier la mise en œuvre dans la leçon. Il est rappelé que le candidat peut faire le choix de tout ou partie d'un axe des projets du contexte. L'attendu majeur du jury réside dans la mise en œuvre concrète de cette priorité de transformation visée pour la classe. Celle-ci doit transparaître dans la leçon et, pour les meilleurs candidats, plus largement dans le parcours de formation.

- Concevoir et intervenir en prenant en compte la diversité des élèves

Les propositions des candidats de cette session 2026 restent proches de celles de la session précédente. Le jury apprécie la qualité de la prise en compte de la diversité des élèves de la classe. Annoncée en début d'exposé, celle-ci s'étiole malheureusement au fur et à mesure de la description de la situation d'enseignement et de l'intervention de l'enseignant.

Un nouvel item concernant les modalités d'intervention de l'enseignant apparaît pour cette session 2026 dans la grille de notation. Le jury souhaite évaluer la capacité du candidat à construire les conditions d'une intervention efficace voire efficiente pour faire progresser ses élèves. La qualité de ses interventions orales, de ses dispositifs pédagogiques, de son organisation matérielle, de ses outils supports permettent de situer le candidat dans cette compétence. Ainsi, le jury cherche à mesurer la qualité des modalités d'intervention de l'enseignant au service des apprentissages *in situ*. Les gestes professionnels de conduite de la classe, d'étayage, de régulation, de guidage, d'instauration d'un climat de classe favorable sont questionnés.

Les élèves à besoins éducatifs particuliers sont parfois oubliés ou simplement cités en début d'exposé. Il convient pour eux aussi de leur proposer des occasions de progresser selon leurs ressources, en lien avec l'axe de formation.

- Faire apprendre dans toutes les dimensions de l'EPS

Le jury cherche à repérer la nature des transformations visées et les relations qui les lient. Il en évalue la « consistance » et les effets sur les progrès des élèves. La dimension motrice est évidemment la priorité. Elle doit influencer les choix des autres dimensions (méthodologiques et sociales).

Cette compétence est déterminante pour positionner le candidat dans un niveau de prestation. Le progrès moteur articulé aux progrès méthodologiques et sociaux est visé. Par exemple, la simple mise en place de rôles sociaux et particulièrement d'observateurs ne suffit pas à générer des transformations motrices de l'élève observé. Dans le cas du rôle d'observateur, cette mise en œuvre doit être accompagnée de réels contenus d'enseignement pour « bien observer », avec des outils adaptés au niveau de l'élève, signifiants pour lui, et qui permettront d'avoir un retentissement sur la motricité de l'élève pratiquant grâce à l'interprétation et l'utilisation des données prélevées.

Quatre niveaux de prestation des candidats définis : animer, formaliser, enseigner, éduquer.

1. Le niveau « animer » caractérise un candidat qui n'a pas répondu à la question posée. Il propose une simple situation décontextualisée, sans lien avec l'axe de formation choisi et place ses élèves en action.

Pour passer au niveau supérieur, il est nécessaire que le candidat prenne le temps de :

- S'approprier le contexte de la vidéo et de la classe
- Identifier précisément les différents profils d'élèves de la classe
- Construire et proposer une situation d'apprentissage explicitement reliée à l'axe de formation choisi.

2. Le niveau « formaliser » est caractérisé par un axe annoncé et pertinent par rapport au contexte. Le professeur « concepteur » est visible dans ses intentions de faire apprendre et de faire progresser les élèves. L'analyse des différents profils d'élèves est souvent juste mais reste peu exploitée. La situation d'enseignement apparaît comme plaquée et les conditions proposées ne permettent pas d'envisager de réels progrès moteurs.

La simple annonce d'un critère de réalisation comme « place toi de profil pour grimper » ne suffit pas à valider un progrès moteur pour l'élève. Il doit être accompagné des conditions de la réussite (compréhension et sens pour l'élève d'une mise de profil, vocabulaire adapté, précision de ce qu'il faut apprendre pour faire, répétition dans des conditions similaires, transposition dans des situations proches, étayage de l'enseignant ou d'un pair etc...).

Autre illustration concernant l'opérationnalisation de l'axe choisi : un candidat situé à ce niveau évoque la nécessité « d'accroître les pouvoirs moteurs de manière ambitieuse » mais il ne spécifie pas la notion d'ambition pour ces élèves de 4^{ème} dans l'activité relais-vitesse proposée. Pour valoriser sa réponse, le candidat pourrait par exemple identifier qu'il s'agit de battre régulièrement son record en équipe au cours de la séquence et pourrait envisager des moyens (pour l'enseignant et pour l'élève) d'y parvenir (organisation des coureurs, placement receveur/donneur, technique de transmission, coordination des vitesse, ...).

Pour passer au niveau supérieur, il est nécessaire que le candidat accentue ses efforts pour :

- Mettre l'accent sur les conditions de mise en œuvre concrètes (construction de la leçon, interventions, modalités d'appropriation de contenus d'enseignement adaptés...) pour qu'un pas en avant moteur puisse être engagé pour l'ensemble de la classe ;
- Préciser les conditions de réussite pour l'élève (compréhension et sens de la tâche, vocabulaire adapté, étayage de l'enseignant ou d'un pair, répétition...) ;

- Opérationnaliser l'axe de formation choisi par des moyens précis (exemple dans l'activité relais-vitesse : organisation des coureurs, placement receveur/donneur, technique de transmission, coordination des vitesses) pour engager un pas en avant moteur pour l'ensemble de la classe.
3. Le niveau « enseigner » est caractérisé par un axe qui transparaît dans la situation d'enseignement jusqu'aux stratégies d'intervention mises en œuvre. Le candidat fait progresser les élèves en proposant des contenus moteurs, méthodologiques et sociaux et un guidage explicite de l'enseignant pour les conseiller et dépasser les « allants de soi ». Le candidat passe d'une description de la situation d'enseignement à une opérationnalisation où l'enseignant accompagne ses élèves dans les apprentissages qu'il régule. Le candidat met en cohérence l'analyse qu'il fait des besoins prioritaires des élèves avec la situation d'enseignement qu'il propose.
- A ce niveau, l'axe de formation est mis en œuvre tout au long de la proposition de la situation d'enseignement. Les contenus proposés répondent aux profils des élèves.
- Le candidat fait progresser ses élèves sur la dimension motrice et méthodologique **ou** sociale. Les outils méthodologiques proposés ou les interactions sociales suscitées, favorisent les apprentissages moteurs. La consistance des propositions et leur argumentation sont des indicateurs de positionnement plus ou moins haut dans ce niveau.
- Les meilleurs candidats articulent plusieurs dimensions dans des situations concrètes et « vivantes ». Ils différencient également leurs interventions selon les besoins des élèves. Par exemple, dans l'activité arts du cirque, le candidat fait travailler les élèves les plus éloignés de la compétence sur la technique de jonglage avec des foulards ou des balles en lien avec le jeu d'acteur et engage les élèves les plus avancés vers un travail de jonglage plus complexe en lien avec l'occupation de l'espace au service du thème « les grands magiciens ».

Pour passer au niveau supérieur, le candidat doit démontrer que les conditions qu'il met en place pour promouvoir les dimensions sociales et méthodologiques impactent directement les progrès moteurs.

4. Le niveau « éduquer » est caractérisé par un axe choisi qui constitue un point d'appui constant au cours de la proposition. Il définit les notions centrales de cet axe et leurs enjeux au regard de la classe concernée. Il propose des adaptations aux différents profils d'élèves, y compris pour les élèves à besoins éducatifs particuliers. Les élèves progressent sur toutes les dimensions motrices, méthodologiques **et** sociales grâce à des contenus d'enseignement précis qui sont envisagés avec progressivité.
- Le niveau « éduquer » renvoie à une approche plus systémique où moteur-méthodologique et social s'entremêlent pour enrichir la visée identifiée dans l'axe de formation. L'intervention de l'enseignant est efficiente par une mise en place de gestes professionnels qui agissent rapidement, sans complication ni lourdeur organisationnelle pour transformer les conduites des élèves. Les propositions dépassent l'effet à court terme pour permettre des transformations à plus long terme en envisageant le parcours de formation de l'élève.

Une question éthique spécifique

Cette année, le jury a souhaité questionner chaque candidat sur la dimension de l'éthique professionnelle. Cela permet de vérifier que le futur professeur est capable d'assumer sa double identité de fonctionnaire d'État et de pédagogue : celle d'une responsabilité de « cadre A » de la fonction publique et d'une mission de transmission des valeurs de la République. Ainsi, le candidat doit identifier le problème professionnel que la question soulève et exprimer son point de vue et ses choix professionnels face à une thématique éthique donc liée aux valeurs de l'enseignant et à sa déontologie.

Par souci d'égalité de traitement, une question identique, contextualisée à chacun des sujets du jour, a été posée à tous les candidats qui ont retenu le même dossier. Le terme « éthique » était formulé explicitement

dans la question pour aider le candidat à se focaliser sur une réponse qui relève des valeurs (républicaines ou morales) et/ou de la déontologie.

Le candidat est alors amené à identifier le(s) dilemme(s) professionnel(s) sous-jacents à la question posée et à envisager leur conséquence concrète sur ses actions didactiques et pédagogiques à court, moyen ou long terme. A titre d'exemple, une question contextualisée à une leçon en escalade pour des élèves de secondes était formulée comme suit : « l'enseignant garant de la sécurité des élèves, est amené à leur confier des responsabilités dans les rôles méthodologiques et sociaux. Sur le plan éthique, quel problème professionnel cela pose-il ? ». Les pistes de traitement possibles pouvaient amener le candidat à faire état du dilemme suivant : « rendre l'élève autonome dans la gestion de sa pratique » et « maintenir les conditions d'une pratique en sécurité ». Les deux versants de cette tension éthique, amène le candidat à envisager les conditions d'une dévolution progressive tout en maintenant l'obligation d'un contrôle permanent.

Le jury souhaite souligner que la dimension éthique professionnelle n'est pas évaluée seulement à l'occasion de cette question spécifique. Un bon candidat peut en effet montrer à d'autres moments de l'épreuve (exposé et entretien) qu'il incarne les valeurs de la République dans sa posture professionnelle ou qu'il transmet, diffuse et promeut ces dimensions auprès de ses élèves.

Le jury cherche à identifier "en quoi et comment" le discours du candidat sur les dimensions éthiques peut avoir un impact concret sur l'activité des élèves et leur éducation. L'évaluation prend en compte le continuum de progression : d'un enseignant qui incarne les valeurs à un enseignant qui diffuse et éduque les élèves à ces valeurs.

2.2.2. Seconde partie : les enjeux de l'EPS et le système éducatif

D'une manière générale, les dossiers personnels correspondent au cahier des charges de l'arrêté. Les candidats sont assez bien préparés.

Trois compétences principalement évaluées

Pendant cette seconde partie d'entretien, les compétences prioritairement ciblées sont les suivantes :

- Témoigner d'une réflexion sur les missions d'enseignant en lien avec son parcours professionnel

Les candidats identifient assez facilement les compétences professionnelles mobilisées dans leur expérience antérieure et témoignent d'une certaine lucidité sur les progrès et les formations à envisager.

- Situer les enjeux de l'EPS et du système éducatif

Les candidats ont une culture variable en fonction de leur expérience professionnelle antérieure. Ils répondent majoritairement de manière superficielle, sans s'engager réellement à travers des exemples concrets. L'expression des enjeux de l'EPS n'est pas spontanée et la connaissance du référentiel des compétences professionnelles (cité plus haut) reste fragile ou superficielle.

- Travailler en équipe

Très souvent les candidats ont une réponse formelle, exprimée au conditionnel. Par exemple, " Pour monter ce projet, je pourrais aller voir le coordonnateur" ce qui réduit l'opérationnalisation de son action. Les meilleurs candidats sont force de propositions concrètes et structurées autour d'un travail collaboratif avec les membres de la communauté éducative.

Quatre niveaux de prestation des candidats définis autour de verbes qui les caractérisent : évoquer, identifier, agir, rayonner.

1. Au niveau « évoquer » : le candidat manque de connaissances sur le système éducatif et de prise de recul sur les valeurs de la République. Il ne situe pas son action d'enseignant hors de la classe.

Pour passer au niveau supérieur, il faut qu'il approfondisse ses références institutionnelles et renforce sa connaissance pratique de la discipline et d'un établissement scolaire.

2. Au niveau « identifier », le candidat montre qu'il a des connaissances sur le système éducatif et peut décrire son expérience professionnelle. Il situe son action au sein de l'équipe d'EPS et éducative.

Pour passer au niveau supérieur, il devra passer d'une description à une argumentation pour mieux montrer sa projection dans le métier. Il doit aussi mesurer la dimension collective du métier au-delà de l'EPS.

3. Au niveau « agir » : le candidat analyse son expérience avec réflexivité et se projette pour agir en tant qu'enseignant dans un établissement. Les enjeux de l'EPS et les valeurs de la République sont illustrés au travers d'actions diverses. Le candidat prend part à différents projets et connaît les différents partenaires mobilisables.

Pour passer au niveau supérieur, il devra se positionner comme un acteur véritable de la communauté éducative et un acteur de l'EPS.

4. Au niveau « rayonner » : le candidat connaît ses points forts et ses manques. Il se projette sur des axes de développement professionnel. Il est force de proposition à tous les niveaux et avec tous les acteurs pour s'engager dans son établissement. Il est en mesure de faire rayonner l'EPS à l'échelle de l'établissement. Il analyse les enjeux de l'EPS. Il sait les présenter et les défendre auprès de la communauté éducative.

La grille d'évaluation de la session 2026 vous est présentée ci-dessous. Elle n'a pas de caractère permanent et peut être modifiée pour la session 2027.

Première partie d'épreuve Choisir et justifier un axe de formation au regard du contexte. Concevoir et intervenir en prenant en compte la diversité des élèves. Faire apprendre dans toutes les dimensions de l'EPS.	Seconde partie d'épreuve Situer les enjeux de l'EPS et du système éducatif. Témoigner d'une posture réflexive sur les missions d'enseignant en lien avec son parcours professionnel. Travailler en équipe.
ÉDUIQUER - Fait vivre l'axe de formation choisi au sein du parcours de formation des élèves. - Adapte ses objectifs et ses mises en œuvre à chacune et chacun des élèves dans le contexte proposé - Des modalités d'intervention efficaces - Articule les dimensions méthodologiques et sociales au service des apprentissages moteurs	RAYONNER - Fait vivre les enjeux de l'EPS au sein du système éducatif. - Se projette avec lucidité au regard de son expérience et identifie les moyens de progresser - Est force de proposition et engage son action au sein de la communauté éducative (enseignants, vie scolaire, parents, partenaires)
ENSEIGNER - Opérationnalise l'axe de formation choisi - Définit des objectifs et identifie des profils pour différencier les contenus. - Des modalités d'intervention opérantes. - Fait progresser les élèves sur la dimension motrice et sur la dimension méthodologique ou sociale	AGIR - Opérationnalise les enjeux de l'EPS - Analyse son parcours au regard des compétences professionnelles et identifie ses besoins de formation - Collabore concrètement au sein de l'équipe EPS et éducative
FORMALISER - Planifie et annonce l'axe de formation choisi - Énonce des objectifs et des mises en œuvre, pour la classe du dossier ou identifie des profils sans les exploiter - Des modalités d'intervention génériques - Met en œuvre sans faire progresser sur les dimensions motrices, méthodologiques et sociales.	IDENTIFIER - Identifie les enjeux de la discipline - Identifie les compétences professionnelles développées lors de son parcours. - Décrit son rôle au sein de l'équipe EPS et de l'équipe éducative
ANIMER - Proposition se limitant à une mise en situation des élèves autour de l'APSA, sans réel lien avec le dossier.	ÉVOQUER - Évoque partiellement les enjeux de la discipline - Évoque son parcours sans lien avec les compétences professionnelles d'un enseignant - Agit seul dans sa classe
- Le candidat « promeut » en acte une vision éthique auprès de ses élèves - Le candidat « incarne » les valeurs de la république dans sa posture professionnelle - Le candidat « évoque » par ses propos ou ses choix, les valeurs de la république	

3. Conseils aux candidats pour la session 2027

3.1. Le temps de préparation

Pour choisir le sujet : comme pour les sessions précédentes, il est conseillé aux candidats de prendre le temps de lire les deux sujets et de visionner les deux vidéos pour faire un choix qui porte sur différents paramètres (contexte, élèves, projets, APSA...). Ce choix est déterminant pour la réussite de l'épreuve. Un changement de sujet en cours de préparation est très compliqué à gérer à la fois en termes de temps et de stress.

Pour extraire un axe des projets : avoir une stratégie personnelle de lecture du dossier A4 (par exemple : entrer par la classe) contribue sans doute à gagner en efficacité. La sélection d'un axe corrélé au contexte d'intervention et aux caractéristiques observées des élèves paraît judicieux. Dans le cas où l'axe retenu aurait plusieurs thématiques, les candidats sont invités à prioriser l'une de ces notions pour la situation d'enseignement. Par exemple : *“développer la capacité à s'engager de façon réfléchie en favorisant la coopération et la solidarité.”* invite le candidat soit à promouvoir l'engagement de l'élève par le biais d'une émulation collective, soit à mettre l'accent sur la réflexion de l'élève en acte par des interactions entre pairs, soit encore de privilégier l'aspect des échanges collaboratifs autour de projets collectifs partagés.

3.2. L'exposé et l'entretien

3.2.1. D'une manière générale

Lors de l'exposé, l'élocution du candidat est essentielle pour transmettre ses propos avec clarté, notamment sur les moments clés : axe prioritaire retenu, objectif de la leçon, formalisation de contenus d'enseignement.

Le candidat est encouragé à proposer d'emblée un axe clair et structurant, explicite tout au long de sa proposition, plutôt que de se limiter à un simple effet d'annonce. Il est invité également à entrer rapidement dans le cœur de l'épreuve, à savoir la proposition de situation d'enseignement.

Par ailleurs, pour illustrer et justifier ses choix, il semble judicieux de prendre appui sur un élève aisément repérable dans la vidéo (par exemple, un garçon portant un t-shirt jaune ou un prénom d'élève identifié) plutôt que de s'appuyer sur un repère temporel, dans la mesure où l'épreuve se déroule sans tablette vidéo.

Enfin, le candidat est invité à adopter une posture réflexive, capable de faire évoluer ses propositions au regard des échanges avec le jury. Cette aptitude à s'adapter témoigne de son écoute et de sa compréhension des questions posées. Des réponses courtes et justifiées sont à privilégier.

3.2.2. Au regard des attendus de l'épreuve

3.2.2.1 Concevoir et mettre en œuvre pour faire apprendre en EPS dans le contexte singulier de l'établissement

- Choisir et justifier un axe de formation au regard du contexte

Le jury conseille au candidat de s'appuyer sur les caractéristiques spécifiques des élèves du contexte proposé. Par exemple : ne pas traiter une classe de collège en éducation prioritaire renforcée comme une classe de collège hors éducation prioritaire. La priorité est de démontrer, en quoi la démarche envisagée est une plus-value éducative pour le contexte proposé.

Retenir « la citoyenneté » comme un axe de formation ne paraît pas judicieux dans la mesure où il s'agit d'une finalité de l'École et qu'il n'apporte pas de plus-value dans la proposition puisque c'est un attendu incontournable.

- Concevoir et intervenir en prenant en compte la diversité des élèves

Le candidat devra veiller à rester strictement dans l'intention du champ d'apprentissage (CA) concerné par l'APSA choisie, en évitant par exemple de positionner le Step en CA3 au lieu du CA5, ou encore d'envisager le savoir nager en CA1 au lieu du CA2.

Il est conseillé au candidat d'anticiper la manière dont l'axe de formation choisi pourra être concrètement mobilisé dans les propositions de situation d'enseignement afin de donner une cohérence et une coloration au parcours de formation des élèves, tout au long des propositions formulées.

Les intentions et les choix didactiques proposés gagneront à être justifiés au regard des objectifs poursuivis, des besoins repérés chez les élèves et à partir d'indicateurs observables appropriés. Le candidat est invité à prévoir des variables de différenciation pour chaque profil identifié et des aménagements permettant à chaque élève de s'engager et de progresser au regard de ses besoins. Il peut être pertinent de démontrer en quoi et comment les contenus méthodologiques (stratégies, mise en projet) et sociaux (rôles, interactions, communication) sont au service des apprentissages moteurs pour renforcer le sens et l'efficacité des situations proposées.

Le candidat veillera à rendre visible l'activité de l'enseignant à travers des modalités d'intervention efficaces : guidage adapté, régulations et interactions explicites avec et entre les élèves.

- Faire apprendre dans toutes les dimensions de l'EPS

Le candidat est invité à articuler « le quoi et le comment apprendre » pour expliciter la démarche de l'enseignant et les choix didactiques retenus. Les modalités d'apprentissage proposées doivent permettre aux élèves de s'engager, de réfléchir, d'interagir et de construire des méthodes de travail au service des transformations motrices attendues.

Il est conseillé de formuler les contenus d'enseignement dans un langage accessible à l'élève.

Par exemple en badminton :

- Quoi apprendre : Varier les trajectoires dans la largeur du terrain.
- Comment « *j'oriente mes appuis et le tamis de la raquette vers la zone cible. Je pointe du doigt le volant (avec la main libre) qui arrive, j'arme mon geste, coude haut, en positionnant ma raquette dans le dos,...* »

Il serait possible d'anticiper et de construire via une démarche algorithmique des régulations adaptées aux différents profils d'élèves, en fonction de leurs réponses motrices, méthodologiques et sociales potentielles. Le candidat pourrait ainsi étayer ses propositions, tant lors de l'exposé que de l'entretien, en adoptant une démarche réflexive l'amenant à s'interroger sur ce qu'il pourrait ajuster, enrichir ou modifier.

Le candidat gagnera à mobiliser les différentes fonctions de l'évaluation au service des apprentissages des élèves (formative), tout en les inscrivant dans une perspective sommative et/ou certificative. Il est ainsi conseillé de concevoir des dispositifs d'évaluation qui contribuent à guider les élèves dans leurs apprentissages, à objectiver les progrès réalisés par un jalonnement de ce qui reste à apprendre et à rendre compte des acquisitions.

En fin d'exposé, un retour sur les acquisitions visées ainsi que sur les moyens utilisés pour les promouvoir (démarche, outils pour les élèves et l'enseignant) est apprécié.

Concernant la dimension éthique discutée lors de l'entretien, le jury conseille au candidat d'anticiper les thématiques possibles sollicitant cette dimension et de l'entrevoir sous le prisme de dilemmes professionnels. Par exemple : équité/égalité, sécurité/responsabilité, performance/ réussite de tous, liberté pédagogique/obligation institutionnelle, culture commune/émancipation individuelle,...

3.2.2.2 Les enjeux de l'EPS et le système éducatif

Il est attendu du candidat qu'il adopte une posture réflexive, en prenant du recul sur ses expériences professionnelles. Il ne s'agit pas uniquement de les décrire ou de les raconter, mais bien de les analyser afin de se projeter au regard des trois indicateurs ci-dessous.

- Situer les enjeux de l'EPS et du système éducatif

Le candidat cherchera à approfondir les questions éthiques et déontologiques à partir d'études de cas. Il se projettera dans les missions professionnelles à l'échelle de la discipline mais aussi au sein de l'établissement et gagnera à étayer ses réponses de connaissances réglementaires, institutionnelles.

- Témoigner d'une réflexion sur les missions d'enseignant en lien avec son parcours professionnel

Le candidat explicitera les compétences déjà acquises en lien avec le métier d'enseignant, tout en prenant du recul sur son expérience pour identifier les axes possibles de développement professionnel et les ressources possibles de formation qui y sont associées.

- Travailler en équipe

Le candidat se projettera sur les voies possibles de projets interdisciplinaires à impulser, en étant force de proposition au sein de la communauté éducative. Il est conseillé de connaître les différentes instances (conseil d'administration, conseil pédagogique, etc.), les dispositifs (sections sportives, actions thématiques, parcours, etc.) et leurs modalités de fonctionnement.

3.2.3. Le dossier de présentation

Le jury n'a pas d'attente spécifique, hormis le respect du nombre de pages attendus pour chacun des documents.

Ce dossier n'est pas évalué, mais le candidat est toutefois invité à :

- dégager les compétences professionnelles acquises à partir de ses expériences professionnelles et personnelles les plus significatives ;
 - repérer les compétences à réinvestir dans le métier d'enseignant d'EPS ;
 - définir des besoins de formation en lien avec le référentiel de compétences professionnelles
 - faire émerger des valeurs qui traduisent la conception personnelle de l'EPS ;
- rester authentique dans ce document qui servira de support au questionnement et dont il faut avoir une parfaite connaissance.

3.3. Conseils généraux

L'épreuve orale du CAPEPS interne et du CAER EPS nécessite un véritable investissement dans sa préparation. Ceci implique de se préparer aux conditions de l'épreuve et à sa durée de 3h15 au total (2h de préparation, suivies de 1h15 avec le jury) pour apprendre à mieux gérer son stress et la fatigue.

La préparation doit s'appuyer sur une connaissance réelle (et non uniquement théorique) des élèves (de différents niveaux de scolarité) en activité.

Ainsi, il est conseillé aux candidats, pour se former, d'observer et d'intervenir si possible au sein de leçons prenant appui sur les APSA du programme du concours, dans des contextes scolaires différents. L'ensemble des activités du programme doit être étudié.

Enfin, il est rappelé aux candidats que les textes officiels parus avant la date limite d'inscription au concours sont considérés comme étant connus des candidats et incontournables.

4. Répartition des notes de l'épreuve orale

